

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

Tiè signalé

COPIE

M. Edouard PHILIPPE

Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57, rue de Varenne

75 007 PARIS

Nos réf : FB/MT 436-11-2019

Aubenas, le 28 Novembre 2019

Monsieur le Premier Ministre,

L'Ardèche n'a pas été épargnée ces dernières semaines par les catastrophes naturelles, au premier rang desquelles le séisme du 11 novembre 2019. D'une magnitude de 5,4 avec un épicentre situé entre Alba-la-Romaine et Le Teil, celui-ci semble d'ailleurs avoir connu une réplique hier d'une intensité moindre sur la région de Vals-les-Bains.

Je tiens à vous remercier pour l'action diligente des services de l'Etat pour venir en aide aux sinistrés en relation avec les gendarmes, les pompiers et les nombreux bénévoles mobilisés, en particulier sur la ville du Teil particulièrement touchée. La rapidité avec laquelle l'état de catastrophe naturelle a été décrété pour les communes d'Alba-la-Romaine, Rochemaure, Saint-Thomé, Le Teil et Viviers a été particulièrement appréciée.

Ce contexte d'urgence ne doit cependant pas faire oublier les communes dont le dossier de demande de classement en état de catastrophe naturelle est encore en cours d'instruction. Je pense en particulier à Saint-Jean-le-Centenier au titre du séisme du 11 novembre 2019 et à Chassiers au titre des pluies diluviennes du 18 octobre 2019.

Parmi les dégâts collatéraux du séisme du 11 novembre figure la fermeture de la RN 102 entre Le Teil et Alba-la-Romaine qui constitue l'une des portes d'entrée rhodanienne dans notre département de l'Ardèche.

Je connais la mobilisation du Préfet de l'Ardèche, des élus locaux et des entreprises du BTP pour réaliser des travaux urgents, à la fois sur la RD 107 et la RN 102, la priorité étant de ré-ouvrir dans les meilleurs délais notre seule route nationale à minima pour les véhicules légers.

Dans ce contexte, les travaux en cours sur la RN 102 pour contourner Le Teil doivent impérativement être accélérés car tout le département de l'Ardèche est impacté par cet accès routier restreint. Je vous demande donc de revoir le phasage complet de l'opération pour réaliser de front tous les ouvrages d'art nécessaires. De précieux mois seraient ainsi gagnés pour la mobilité des Ardéchois.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, c'est donc en ce sens que je vous invite à amplifier votre action en direction des sinistrés du séisme par des mesures d'urgence, et d'autres plus structurantes de moyen terme, notamment sur le chantier en cours de contournement du Teil sur la RN 102, seule route nationale, relevant donc de la compétence de l'Etat, dans un département qui ne compte ni autoroute, ni trains de voyageurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

